



Hydraulique
Dépannage

UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONÉTEAU

SECTION TIR A L'ARC

Affiliation F.F.T.A N° 02 89 098

A le plaisir de vous inviter à participer au concours salle 2 x18 Sélectif pour le Championnat de France qui se déroulera au gymnase municipal de Monéteau 7 rue d'Auxerre à MONÉTEAU (Parcours fléché) données GPS : Latitude : 3.57973700, Longitude : 47. 84877600

le Samedi 31 Octobre et Dimanche 01 Novembre 2020

L'organisation du concours se déroulera selon le règlement de la FFTA et des règles sanitaires en vigueur, le port du masque sera obligatoire pour tous à partir de 11 ans (entraîneurs, arbitres, accompagnateurs des jeunes, archers à l'exception uniquement sur le pas de tir, il sera donc obligatoire en dehors du pas de tir (greffe, montée aux cibles, relevé des scores, durant la pause, déplacement buvette, toilettes etc..)

Tir sur blasons règlementaires suivant les catégories, et suivant le protocole sanitaire fédéral et local

36 places maxi par départ en rythme AB – CD (sauf pour les B. et M. qui tireront en A et D)

Arbitre responsable : Éric KACZMARECK Adjoints : Coralie LAGRUE - Pierre LECLERC

Programme	Samedi	Dimanche matin	Dimanche Après-Midi
Ouverture du greffe	14 H 30	8 H 00	13 H 30
Echauffement	15 H 00	8 H 30	14 H 00
Début des tirs	15 H 45	9 H 15	14 H 30
Résultats			Vers 17 H 45

Chaque archer tirant en arcs classiques sur blason de 40, devra indiquer à l'inscription s'il souhaite tirer sur un blason mono de 40 ou sur un tri-spots de 40, sans précision l'archer tirera par défaut sur un blason 40 mono.

Les poussins seront acceptés uniquement que sur le départ du dimanche matin et en nombres limités

Inscriptions : Jeunes (poussins à juniors) : 7.00 € - Adultes : 9.00 €
Règlement à l'ordre de : U.S.C.Monéteau section tir à l'arc

Récompenses : Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie (pas de remise des médailles sur des podiums)

Obligatoire : Licence 2021 avec photo obligatoire ou a présenté un document officiel avec photo.

Tenue de club ou blanche et Chaussures de sports propres obligatoire pour l'accès a l'aire de jeu.

Les inscriptions seront à envoyer au plus tard le **Mercredi 28 Octobre 2020** **uniquement par mail** à l'adresse suivante : uscmtiralarc@orange.fr Tél. : 06 83 91 61 47 (pas d'inscription par téléphone)

Seul les archers et entraîneurs actifs auront accès a l'aire de jeu du gymnase ainsi qu'aux chaises mises à dispositions, seul les accompagnants des jeunes archers seront autoriser dans le gymnase et uniquement dans les gradins qui leur seront autorisés tous en respectant les gestes barrières et les distances de 1 mètre

A la buvette vente uniquement que des boissons et café, aucune vente alimentaire y sera vendu.

- Entre les départs 2 et 3, tous les archers devront obligatoirement quitter le gymnase pour la désinfection donc l'accès au gymnase sera autorisé pour tous que 20 minutes avant l'ouverture du Greffe N° 3.

AVERTISSEMENT : en cas de progression de la pandémie, les instances administratives pourront prendre la décision de fermer les salles de sports et l'annulation du concours.

UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONETEAU

SECTION TIR A L'ARC

BULLETIN D'INSCRIPTIONS

Concours salle 2 x 18 le 31 Octobre et 01 Novembre 2020
Au gymnase municipal de Monéteau 7 rue d'Auxerre

Nom du club :

Responsable : Tél.....

Nom et Prénom	N° Licence	Catégories	ARC	Droitier	Gaucher	Blasons	Samedi	Dimanche matin	Dimanche après-midi

Les archers tirant en arc classique sur blason de 40, devront préciser leurs choix lors de leurs Inscriptions soit sur un blason de 40 mono-spot ou sur un tri-spots de 40, sans précision sur la fiche d'inscription, l'archer sera inscrit par défaut sur un blason de 40 Mono-spot.

Bulletin d'inscriptions a retourné au plus tard pour le **MERCREDI 28 Octobre 2020**
Par Mail à l'adresse suivante: usemtiralarc@orange.fr Tél. 06 83 91 61 47

ou à M. David BILLAULT - 04 Allée des Vignes - 89250 BEAUMONT
(pas d'inscriptions par téléphone)